



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Presta »

Nous nous attendions à rien. Nous n'avons pas été déçu !

Lors de la réunion de branche qui s'est tenue le 4 avril dernier, le patronat s'était engagé à réinterroger leur Conseil d'Administration respectif à l'aune des positions syndicales exposées lors de cette réunion sur les possibles évolutions, et de faire une possible nouvelle négociation plus acceptable.

Or lors de la réunion du 14 mai dernier, les organisations patronales sont venues sans nouvelle proposition, mais surtout affirmant que les organisations syndicales ne leur avaient fait parvenir aucune contreproposition. Si le fait que le collègue employeur ne fasse pas de nouvelle proposition ne nous a pas étonné, la raison invoquée pour cela est vraiment risible ; et montre à quel point il se moque de nous et par là même occasion, des salarié-e-s de la branche.

Pourquoi pouvons-nous affirmer cela ?

Premièrement car lors de la réunion d'avril, plusieurs organisations syndicales avaient donné de pistes d'amélioration (*en terme d'aération de la grille, d'évolution automatique des coefficients, etc.*), et qui en soit sont des propositions.

Deuxièmement car FO avait officiellement envoyé aux employeurs une proposition formelle, que ces derniers n'ont pas pris en compte car « elle n'avait pas été adressée aux autres organisations

syndicales ». Or cela n'était pas la première fois qu'un syndicat envoie directement ses propositions sans les circulariser au préalable, et surtout sans que cela pose de souci jusqu'ici.

Même si FO, en envoyant cette proposition, a « rompu » l'intersyndicale, le fait est que celle-ci existe et qu'il nous faut en tenir compte. La voici donc :

- **Fixation du 1^{er} niveau de la grille à 1.800 €.**
- **Augmentation de 4,39% des rémunérations pour les collèges « Employés » et « Agents de Maîtrise » en modifiant le point d'indice.**
- **Augmentation des « Cadres » de 2,20 %.**

Avant de donner notre positionnement, nous sollicitons votre avis. Pensez-vous que, dans le cas où le collège patronal accepte cette proposition, nous devrions signer un accord sur cette base ?

Nous vous invitons donc à nous écrire sur l'adresse électronique ccnpresta@cgt.fr afin de donner votre avis sur une signature éventuelle de la CGT d'un accord salarial sur cette base.

Fédération CGT Des Sociétés d'Etudes
263, Rue de Paris — Case 421 — 93514 Montreuil cedex — Tél : +33 1 55 82 89 41
Courriel : ccnpresta@cgt.fr — Site Internet : <http://www.soc-etudes-cgt.fr/portage-salarial/>

Ce ne sont pas des miettes mais la proposition du patronat pour ton augmentation de salaire...



Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

Employé Technicien Agent de maîtrise

Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.

